

## Analyse exploratoire à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents des potentialités en termes d'exploitation de champs d'expansion de crues

**Réunion  
d'avancement du  
23 février 2017**

**CR version Finale**

Date et lieu de la réunion : le **23 février 2017** dans les locaux de l'EP Loire à Orléans.

État : P : présent, A : absent, E : excusé, M : Diffusion par mail.

Organisme	Nom et prénom	Adresse courriel	État	Diffusion
<b>Liste des participants à la réunion de lancement</b>				
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Lucien MAMAN	lucien.maman@eau-loire-bretagne.fr	P	M
DREAL Centre - Val de Loire	Sebastien PATOILLARD	sebastien.patouillard@developpement-durable.gouv.fr	P	M
DREAL Centre - Val de Loire	Patrick FERREIRA	patrick.ferreira@developpement-durable.gouv.fr	P	M
CD 41	Fabien CAVAILLE	fabien.cavaille@cg41.fr	P	M
Agglopolys (CA de Blois)	Alexandre PRINET	alexandre.pinet@blois.fr	P	M
Vichy Val Allier	Mathieu BOISSEAU	m.boisseau@vichy-valallier.fr	P	M
Ville de Vichy	Joël HERBACH	j.herbach@ville-vichy.fr	P	M
CEN Allier	Daniel MAYERAN	daniel.mayeran@espaces-naturels.fr	P	M
CEN Centre Val de Loire	Serge GRESSETTE	serge.gressette@cen-centrevallaloire.org.fr	P	M
CEN Pays de la Loire	Charlene DECRAEMERE	c.decraemere@cenpaysdelaloire.fr	P	M
Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne	Michel DE BEAUMESNIL	beaumesnil@orange.fr	P	M
Syndicat bassin versant de l'Oudon	Géraldine COUSIN	geraldine.cousin@bvoudon.fr	P	M
SAGE Authion	David MOREL	david.morel@sage-authion.fr	P	M
ONF Agence Val de Loire	Dominique De VILLEBONNE	Dominique.de-villebonne@onf.fr	P	M
Roannaise de l'eau	Pascal PETIT	ppetit@roannaise-de-leau.fr	P	M
EP Loire / SAGE Haut Allier	Aude LAGALY	Aude.LAGALY@eptb-loire.fr	P	M
EP Loire / contrat territorial Val d'Allier	Amandine DEGUILHEM	amandine.deguilhem@eptb-loire.fr	P	M
EP Loire	Jean-Claude EUDE	jean-claude.eude@eptb-loire.fr	P	M
EP Loire	Renaud COLIN	renaud.colin@eptb-loire.fr	P	M
EP Loire	Camille UGUEN	camille.uguen@eptb-loire.fr	P	M
CR Centre Val de Loire, CR Auvergne-Rhône-Alpes, CR Bourgogne-Franche Comté, CD Creuse, Saône-et-Loire, Indre-et-Loire, Puy-de-Dôme, Loiret, Agglo d'Orléans, Safer Centre - Val de Loire, AFEPTB, SAGE Cher aval			E	M
<b>TITULAIRE DU MARCHÉ</b>				
Antea Group	Sylvain PALIX	sylvain.palix@anteagroup.com	P	M
Antea Group	Romain DE BORTOLI	romain.debortoli@anteagroup.com	P	M
Antea Group	Renaud MOUCHE	renaud.mouche@anteagroup.com	P	M

Compte-rendu rédigé par : Romain DE BORTOLI (Antea Group). Diffusion également en interne au groupement.

Diffusé : le 7 mars 2017. Version A (4 pages).

Pièces jointes au CR : PowerPoint présenté

**PROCHAINE REUNION :**

**Date :** à définir (à caler en juin 2017)

**Objet :** Présentation des phases 3 et 4 de l'étude.

**Le présent procès-verbal, établi à partir des notes prises lors de la réunion mentionnée, est considéré comme définitivement approuvé, s'il n'a pas fait l'objet d'observations dans un délai de 5 jours après sa réception.**

N°	Phase d'étude/ points abordés	Observations	Action	Délai
1	<b>Observations sur CR précédent</b>	Sans objet.	/	/
2	<b>Contexte / Ordre du jour de la réunion</b>	<p><b>Réunion d'avancement (dans les locaux de l'EP Loire à Orléans). Analyse exploratoire à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents des potentialités en termes d'exploitation de champs d'expansion de crues</b></p> <p>La réunion a été ponctuée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- introduction de la réunion par l'EP Loire,</li> <li>- tour de table de présentation des participants,</li> <li>- présentation de l'avancement de l'étude par Antea Group : <ul style="list-style-type: none"> <li>o préambule,</li> <li>o phase 1 : capitalisation des connaissances,</li> <li>o phase 2 : détermination des éléments de mise en œuvre de la solution « zone d'expansion de crues », en réponse au risque inondation,</li> <li>o suite de la mission.</li> </ul> </li> </ul>	/	/
3	<b>Documents remis au groupement</b>	<p>Documents remis à Antea Group lors de la réunion d'avancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- données bibliographiques et SIG relatives à l'étude « Prospection des zones d'expansion de crues sur le Lathan » actuellement en cours de réalisation par l'Entente interdépartementale pour l'aménagement du bassin de l'Authion.</li> </ul> <p>Le groupement a, par ailleurs, demandé à l'ensemble des membres du COTECH de lui confirmer à court terme, post réunion, l'intérêt qu'ils peuvent porter à la phase 3 pour que la démarche d'identification des ZEC soit menée à une échelle plus fine sur leur territoire.</p> <p>Dans un deuxième temps, il est demandé à ces structures de bien vouloir indiquer à l'EP Loire les sites qu'il leur semble pertinent d'étudier.</p> <p>Pour rappel, afin de pouvoir être valorisées, ces données doivent être numérisées et géolocalisées.</p> <p>L'EP Loire constitue le point d'entrée des membres du Comité technique.</p>	Ensemble des membres du COTECH	Dès que possible
4	<b>Documents fournis par le groupement</b>	<p>En pièces jointes du présent compte-rendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- support de présentation PowerPoint et rapport des phases 1 et 2.</li> </ul>	/	/
5	<b>Déroulement de la mission</b>	<p><b>Principaux éléments mentionnés en réunion :</b></p> <p>❖ <i>Phase 1 : Capitalisation des connaissances</i></p> <p>Le groupement rappelle en séance que les éléments qui ont été représentés sur les cartes de synthèse à l'issue de l'analyse bibliographique représentent les aménagements envisagés. Cette démarche ne prétend pas à l'exhaustivité. On peut raisonnablement considérer que ces aménagements se situent généralement au niveau de zones inondables de moindres enjeux et donc au niveau des ZEC potentielles. La réciproque n'est pas vraie et ce travail ne peut pas suffire à identifier les ZEC potentielles.</p> <p>Le Syndicat du bassin versant de l'Oudon rappelle que sur les 30 ouvrages prévus fournis sous format SIG, 16 ouvrages ont été réalisés. Il précise que ces aménagements correspondent à des zones d'expansion des crues inondées via un « verrou hydraulique ».</p> <p>❖ <i>Phase 2 : Détermination des éléments de mise en œuvre de la solution « zone d'expansion de crues », en réponse au risque inondation</i></p> <p>Antea Group rappelle que l'identification des enjeux a été réalisée sur la base de données SIG homogènes à l'échelle du bassin versant de la Loire. Les éventuelles données SIG plus précises existantes à des échelles plus locales pourront être valorisées lors de la phase 3 sur les 10 sites qui seront retenus.</p>		

N°	Phase d'étude/ points abordés	Observations	Action	Délai
		<p>Lors des zooms effectués en séance sur certains territoires, il est indiqué la présence d'agriculture à forte valeur ajoutée sur le secteur de l'Authion.</p> <p>Certains membres du COTECH manifestent leur souhait de pouvoir disposer des données SIG produites par Antea Group. L'EP Loire indique que ces dernières seront diffusées de manière globale à l'ensemble des participants à la fin de l'étude.</p> <p>Antea Group indique que l'estimation des volumes d'eau au droit de chaque maille de 75 m est en cours de consolidation. Dans la mesure du possible, les volumes des zones à enjeux seront mis en relation avec les volumes des ZEC potentielles.</p> <p>Antea Group rappelle que les ZEC peuvent recouper différentes notions : zones inondables naturellement, zones sur-inondables, zones présentes à l'arrière de système d'endiguement si l'on reprend par exemple les travaux de Frédéric GRELOT de l'IRSTEA, etc.</p> <p>Par ailleurs, Antea Group indique que les zonages environnementaux vont être intégrés à la démarche en cours de finalisation de définition de typologies de ZEC.</p> <p>Les membres du COTECH vont être invités à valider dans les meilleurs délais les différentes typologies de ZEC qui seront retenues et à choisir les 10 sites qui feront l'objet de la phase 3 (Anticipation opérationnelle et démarche approfondie à une échelle plus fine).</p> <p>❖ <i>Suite de la mission</i></p> <p>Un tour de table des participants à la réunion est réalisé pour connaître l'état d'avancement ou la volonté de porter des démarches relatives aux ZEC qui pourraient faire l'objet des 10 sites qui seront étudiés en phase 3. De manière synthétique sont indiqués les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le SAGE du bassin versant de l'Authion confirme sa démarche en cours notamment sur les affluents de l'Authion tel que le Lathan,</li> <li>- le syndicat du bassin versant de l'Oudon confirme son intérêt et évoque d'ores et déjà un site particulier (projet de surstockage au niveau de l'étang de la Guéhardière),</li> <li>- d'autres territoires sont également évoqués dont certains confirment en séance leur intérêt : <ul style="list-style-type: none"> <li>o le secteur entre Vichy et Clermont-Ferrand (plaine de la Limagne), où différentes réflexions sont en cours avec le milieu agricole pour concilier différents usages),</li> <li>o le SAGE Loire Rhône Alpes,</li> <li>o le SAGE Cher aval,</li> <li>o le Haut Allier (à confirmer),</li> <li>o le SAGE Loir (à confirmer),</li> <li>o l'Indre (à confirmer),</li> <li>o le bassin de la Sauldre ou du Beuvron (à confirmer) Orléans ou Tours (à confirmer).</li> </ul> </li> </ul> <p>Antea Group rappelle que la consistance des données disponibles pourra être également l'un des facteurs pour le choix des 10 sites qui seront étudiés de manière plus fine lors de la phase 3. Antea Group insiste sur le délai de confirmation de l'intérêt et sur la transmission des données disponibles localement.</p> <p>La phase 4 concerne la notion « d'infrastructures vertes ». Antea Group rappelle qu'il est preneur des éléments de réflexion réalisés à ce sujet et qui peuvent avoir un lien avec les ZEC.</p> <p>Antea Group rappelle que les phases 3 et 4 seront lancées en parallèle. La fin de la mission est prévue pour juin 2017.</p>		

N°	Phase d'étude/ points abordés	Observations	Action	Délai
		<p>❖ <i>Points complémentaires évoqués en séance</i></p> <p>La notion de ZEC et la distinction par rapport aux zones inondables est plusieurs fois évoquée.</p> <p>La Chambre d'Agriculture Régionale de Bourgogne souhaite que le rapport d'étude intègre un glossaire des sigles employés dans l'étude (ex : AZI : Atlas des Zones Inondables) pour faciliter l'appropriation de cette dernière.</p> <p>Elle déplore l'absence d'autres chambres d'agriculture à la réunion. L'EP Loire rappelle que 8 chambres d'agriculture étaient conviées à la réunion. L'EP Loire rappelle également qu'il a souhaité intégrer, dans un dispositif transparent, l'ensemble des interlocuteurs institutionnels du bassin de la Loire dans la présente étude (Agence de l'Eau, DREAL, EPTB, régions, départements, villes et agglomérations, CEN, PNR, SAFER, chambres d'agriculture, SAGE, etc.) et y agréger toutes les bonnes volontés. Ces interlocuteurs identifiés (une centaine environ) sont destinataires au fur et à mesure des éléments relatifs à l'avancée de la présente étude.</p> <p>L'identification des ZEC potentielles fait ressortir les zones de moindres enjeux. Les notes attribuées ne correspondent pas à la « valeur » des différents secteurs mais vient simplement à identifier et cartographier l'occupation des sols au sein des zones potentiellement inondables.</p> <p>La Chambre d'Agriculture Régionale de Bourgogne indique les incidences et dommages qui peuvent être attendus en cas d'inondation de zones agricoles. Ceux-ci sont fonction des modalités d'inondation mais également des modalités de retrait de l'inondation.</p> <p>L'Agence Val de Loire de l'ONF met en exergue les enjeux forestiers tant d'un point de vue environnemental qu'économique.</p> <p>La phase 3 permettra plus particulièrement de tenir compte de ces aspects par le biais d'une démarche de type Analyse Coûts / Bénéfices.</p> <p>Plusieurs membres du COTECH soulignent les enjeux économiques et environnementaux liés aux enjeux agricoles et forestiers pré-identifiés comme des zones plus favorables à accepter des ZEC. Le Syndicat du bassin versant de l'Oudon fait part de son retour d'expérience où des négociations ont été menées avec les chambres d'agriculture.</p>		
6	<b>Planning prévisionnel</b> <b>Explication des écarts</b>	Présentation du planning prévisionnel en séance par Antea Group.  Prochaine réunion à définir (date à caler en juin 2017)	/	/
7	<b>Ordres de service, Avenants, gestion administrative</b>	Notification reçue le 25 juillet 2016 par Antea Group. Délai d'étude maximum : 10 mois (fin juin 2017)	/	/
8	<b>Acomptes-situations</b>	Sans objet	/	/
9	<b>Divers</b>	Sans objet	/	/